Image not found or type unknown

Prise en charge réparation ordinateur endommagé par un proche

Par **LeaC**, le **25/07/2016** à **19:10**

Bonjour à tous,

Majeure, je vis officiellement chez ma mère. Par un fâcheux concours de circonstances dont je vous épargnerai les détails, elle a malencontreusement inondé le clavier de mon nouvel ordinateur (acheté fin juin...) avec un verre d'eau.

J'ai rendez-vous dans un Apple Store le 1er août, afin d'obtenir un devis concernant le coût de la réparation.

Vu ces circonstances, ai-je une chance d'être prise en charge par une assurance ? (assurance habitation, responsabilité civile,...)

Merci d'avance,
Léa

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés